



Déclarée à la sous-Préfecture d'Aix-en-Provence le 22 septembre 2008 sous le N °W131004415  
SIREN 509 164 737 – SIRET 509 164 737 00017  
Membre de l'ULAC - UFAC Aix-en-Provence  
Membre du C.A. des Amis du Musée virtuel de la Résistance en PACA 1940-1945  
Siège social : 69 Domaine Les Michels, 13790 PEYNIER  
Tel: 06.09.68.38.59. Courriel: [asso.jzp@club-internet.fr](mailto:asso.jzp@club-internet.fr)

Peynier le 31 août 2011

## **LA LIBERATION: LE CAS DELPUECH à PEYNIER.**

### **Précisions et témoignages de Résistants**

Cette année encore en ce mois d'août 2011, dans tous les villages, les élus, les populations, les associations d'anciens combattants commémorent la libération de leurs communes par les armées alliées aidées par la Résistance unie.

La mairie de Peynier, elle, publie deux pages (26 et 27) dans le n°14 de sa revue "*Le Journal de Peynier*" [<http://www.peynier.fr/>] consacrées à l'inauguration il y a un an exactement de la statue de Vincent Delpuech le 4 septembre 2010.

Certes ce dernier, en tant que Maire, a inauguré le groupe scolaire "Jean Jaurès" en présence de Jean ZAY, Ministre de l'Education Nationale dès 1936, mais son action ne se résume pas à la station d'épuration ni à ce qui est dit dans ce journal communal.

A l'occasion du premier anniversaire de l'élévation de la statue de V Delpuech à Peynier quelques précisions et témoignages s'avèrent utiles.

### **Qui était Vincent Delpuech ?**

Directeur de plusieurs journaux dont "*Le Petit Provençal*", il ne fut certainement pas "*maire de Peynier de 1934 à 1965*" ni "*Sénateur des Bouches-du-Rhône de 1939 jusqu'à sa mort en 1966*" comme l'écrit ce journal... répétant l'erreur historique que nous avons déjà relevée sur le carton d'invitation à l'inauguration de la statue.

Réitérer cette affirmation erronée, c'est en effet nier l'interruption brutale de tous ses mandats électoraux le 24 août 1944 quand l'ancien maire Vincent Delpuech, maintenu sous Vichy, fut éliminé de la "Délégation spéciale" de Peynier (conseil municipal) installée par arrêté préfectoral [*C'est aux Archives Départementales des Bouches-du-Rhône que se trouve la vérité... Ref. 9W35*], et le 26 août 1944 quand Vincent Delpuech fut incarcéré à la Prison Saint-Pierre comme prisonnier politique sous le n° 242, inculpé par le Comité d'Épuration des Bouches-du-Rhône [*C'est aux Archives Départementales des Bouches-du-Rhône que se trouve la vérité.... Ref. 9W93*].

Ce n'est que de nombreuses années plus tard, après avoir été d'abord battu le 7 novembre 1948 aux élections pour le "*Conseil de la République*" (Sénat sous la IV<sup>e</sup> République) - malgré la publication électorale d'un fascicule entier de témoignages et d'opinion de ses amis politiques <sup>(1)</sup> - que Vincent Delpuech a retrouvé son fauteuil de maire de Peynier le 26 avril 1953, puis le 19 juin 1955 un siège au Sénat, soit après une très longue période d'interruption.

C'est le 14 mars 1965 que Vincent Delpuech a été battu aux élections municipales, près d'un an avant sa mort le 9 mars 1966. Les dates et données historiques publiées dans "*Le Journal de Peynier*" doivent donc être largement rectifiées.

### **D'où provient le texte de Marius Joly ?**

Le texte publié sans aucune référence par "*Le Journal de Peynier*" n'est de toute évidence pas la copie d'un témoignage consigné aux Archives du Jury d'Honneur. Il est extrait - mot pour mot - de ce fascicule électoral <sup>(1)</sup> publié par les amis politiques de Vincent Delpuech en vue des élections du 7 novembre 1948, et n'a pas d'autre valeur historique.

Marius JOLY était cependant Résistant. Il avait été élu maire de Trets avant la guerre, puis destitué par la Régime de Vichy (au profit d'une personne certes respectable mais jamais élue), puis reconduit dans ses fonctions dès le 20 août 1944 à l'arrivée des troupes américaines "entouré des membres du Comité de Libération et des chefs de groupe de la résistance FFI".

Mais *il est quand même étrange* de voir ici Marius Joly, maire élu avant la guerre, destitué par le régime de Vichy, reconduit dans ses fonctions à la Libération, apporter son soutien à Vincent Delpuech (maintenu par le régime de Vichy, incarcéré à la Libération) pour son "patriotisme" et des actes de résistance...

Ce témoignage en faveur de Vincent Delpuech est quand même étonnant: une homme de presse aussi influent pendant toute la guerre, qui viendra même "*à l'automne 1940*", selon l'historien Jean-Paul COINTET "*se joindre au groupe des administrateurs*" de l'OEUVRE, journal ouvertement engagé dans la collaboration, dirigé par Marcel DEAT fondateur du Rassemblement National Populaire, en fuite dès 1944-45 et finalement condamné à mort par contumace à la Libération... Qu'allait faire dans cette galère le "patriote" Delpuech ... ?

### **Autres témoignages de la Résistance**

Des témoignages bien différents de celui de Marius Joly émanent d'autres Résistants pas moins avérés.

**Edmonde Charles-Roux**, grande résistance, engagée volontaire auprès du Général de LATTRE de TASSIGNY, écrit en 2001 dans son livre consacré à Gaston Deferre, "*L'Homme de Marseille*", Grasset (2001), page 48, son opinion persistante sur Vincent Delpuech:

*"En méconnaissant leurs devoirs, en ne se hasardant jamais à exprimer une opinion claire, les patrons de presse avaient trompé les Français et fait le jeu de l'occupant. En se contentant de publier tantôt un article favorable à Vichy et tantôt un autre faisant état, en termes voilés, des succès alliés, ils s'étaient attiré le mépris de leurs lecteurs."*

*"Delpuech avait cru qu'il s'en tirerait en donnant de temps en temps des gages à la Résistance. Il était intervenu en faveur de victimes d'arrestations arbitraires. Mais il avait*

---

<sup>(1)</sup> "*L'Opinion des édiles municipaux et des chefs socialistes sur l'attitude de Vincent DELPUECH pendant l'occupation*", fascicule électoral publié à l'Imprimerie Marseillaise, 39 rue Sainte à Marseille à l'intention de "*Messieurs les Délégués pour le Conseil de la République*" (Sénat sous la IV<sup>e</sup> République) par "*ses collègues de liste*" en "*présentant Vincent Delpuech en tête de liste du Rassemblement des Gauches Républicaines*" aux élections du 7 novembre 1948.

*aussi donné satisfaction aux inspecteurs de la LVF [Légion des Volontaires Français contre le bolchévisme] en publiant des communiqués par lesquels il appelait à débarrasser la France des Juifs et des Francs-maçons aux ordres de l'Angleterre. Delpuech était méprisable et sa presse pourrie. Il aurait à s'en expliquer devant le Comité d'épuration. Et basta... "*

**La presse clandestine de la Résistance** avait aussi son opinion sur Vincent Delpuech, dont LA MARSEILLAISE publiée dès le 1er décembre 1943 comme "Organe du Front National de lutte pour la libération de la France" ["*Le noir et le rouge ou les destins croisés de 2 minots de la Vilette*" (Cadolive 2003)]. Ce journal publie le 20 juin 1944 un article sur la Résistance "**Pas de place pour Vincent Delpuech**" qui commence par :

*"Décidément, ils sont incorrigibles ! Traîtres ils sont nés, traîtres ils resteront."*

A cette époque Vincent Delpuech tentait effectivement d'approcher la Résistance et était pour cela vertement attaqué par des journaux extrémistes comme "*Je suis partout*", journal emblématique de la collaboration, ce qui est un honneur. Mais la presse résistante n'accepte pourtant pas Vincent Delpuech qu'elle considère comme "*un cheval de Troie*":

*"On ne demande même pas son arrestation! On essaie de redorer son blason auprès des patriotes, on tente de nous fabriquer un nouveau Pucheu <sup>(2)</sup>, un cheval de Troie à glisser dans la Cité de la Résistance, et on croit que ça va mordre.*

*A d'autres ! Monsieur Vincent Delpuech utilise quotidiennement son torchon à injurier nos alliés Anglais, Américains et Soviétiques, à encenser la Waffen S.S. et à souiller nos réfractaires et utilise son argent à intriguer auprès d'honnêtes patriotes pour essayer de mettre un pied dans le camp de la Résistance.*

*Mais toutes ces comédies sont d'un autre temps. Ce serait trop facile, n'est-ce pas M. Léon Bon, d'être vichyssois de la première heure, bulletin de vote en main, et patriote de la dernière minute !*

*La Résistance Française lutte pour la libération ET POUR LA PROPRETE.*

*Dire que la leçon Pucheu ne leur suffit pas " <sup>(2)</sup>*

Que ce soit d'après l'opinion d'Edmonde Charles-Roux, ou celle des Résistants de la presse clandestine, on voit aujourd'hui que beaucoup de partisans et combattants de l'ombre ont fortement désapprouvé la presse et les écrits de Vincent Delpuech.

Pourquoi devrait-il y avoir unanimité aujourd'hui dans la population comme cela semble être le cas chez nos élus locaux Jean-Claude Gaudin, Maryse Joissains ou Christian Burle ?

### **Décision ultime du Jury d'Honneur**

Après la guerre, il a fallu deux comparutions de Vincent Delpuech devant le **Jury d'Honneur présidé par René CASSIN**, pour d'abord affirmer le 19 décembre 1945 "*que l'intéressé a été pendant l'occupation administrateur de journaux considérés comme ayant servi les intérêts de l'ennemi*" [c'est également aux Archives Départementales, Journal Officiel du 10 janvier 1946, p. 255], puis ensuite le 26 octobre 1946 "*que les faits susénoncés peuvent être considérés comme de nature à compenser le*

---

<sup>(2)</sup> Pierre Pucheu: membre du Parti Populaire Français de Jacques Doriot, puis Ministre de l'Intérieur du gouvernement de Vichy. Il change de camp en 1942, rejoint Casablanca, mais est dénoncé par le journal clandestin "Combat". Passe devant un tribunal militaire, est condamné à mort et est fusillé le 20 mars 1944. Ce sera le premier membre du gouvernement de Vichy à être exécuté dans le cadre de l'épuration.

*fait d'avoir été pendant l'occupation administrateur de journaux, fait qui continue à figurer à son passif sur le plan politique, en dépit des décisions de classement dont ont bénéficié deux de ses journaux qui ont fait l'objet d'une instruction judiciaire" et finalement décider: " M. Delpuech (Vincent) est relevé de l'inéligibilité prévue par l'article 18 de l'ordonnance du 21 avril 1944."*

### **Mais que peut-on dire de la date de ce 2ème jugement?**

On peut en effet se demander pourquoi René CASSIN, un des premiers Résistants qui a rejoint de Gaulle à Londres dès le 23 juin 1940, principal initiateur des textes juridiques de la France Libre, un des fondateurs de l'UNESCO, principal rédacteur de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, ... pourquoi donc ce Prix Nobel de la Paix en 1968, juriste universellement reconnu pour sa précision, a-t-il prononcé le dernier jugement du Jury d'Honneur en faveur de Vincent Delpuech le 26 octobre 1946 [c'est également aux Archives Départementales, Journal Officiel du 22 novembre 1946, p. 9819], alors que, sur la même page 9819 du Journal Officiel, juste à la suite, est publié le **Procès-Verbal de René CASSIN clôturant définitivement les activités du Jury d'Honneur "ce jour 25 octobre 1946"** ? ... c'est-à-dire la veille.

Pourquoi donc René CASSIN, vice-président du Conseil d'Etat, président du Jury d'Honneur a-t-il clôturé définitivement les activités de ce Jury d'Honneur juste un jour avant d'avoir réexaminé le dossier et décidé du sort de Vincent Delpuech ?

Quelle est le degré d'intime conviction, voire quelle est la validité d'un jugement manifestement posthume du Jury d'Honneur ?

Pour l'Association Jean Zay en Provence  
Jacques MISGUICH

Président

---

#### L'association Jean Zay en Provence a pour buts :

- d'honorer et entretenir la mémoire de la vie et de l'oeuvre pédagogique de l'ancien ministre **Jean ZAY** qui fut en charge de l'Education Nationale et de la Culture de juin 1936 à septembre 1939, <http://aegir.cndp.fr/crdporleans/crdp/jean-zay/> grand défenseur de l'école publique et laïque, résistant, condamné à la déportation par le tribunal militaire de Clermont-Ferrand aux ordres de Vichy, emprisonné à Riom jusqu'au 20 juin 1944 où des miliciens viennent l'arracher à sa prison pour l'abattre dans un bois,

- d'honorer et entretenir la mémoire des Résistants de la Haute Vallée de l'Arc, et particulièrement d' **Albéric LAURENT**, instituteur à Peynier dès 1932, membre des Forces Françaises de l'Intérieur dès 1943, mortellement blessé au combat dans le Haut-Rhin le 21 janvier 1945;

et, plus généralement

- d'approfondir et diffuser la connaissance de l'histoire des acteurs de la deuxième guerre mondiale, de la Déportation et de la Résistance dans les Bouches-du-Rhône et en Provence.

**Comité scientifique :** **Raymond AUBRAC**, Résistant, Commissaire de la République à la Libération, région de Marseille, **Marie Thérèse BRUN-CLAVERIE**, Présidente Les Amis de la Résistance, ANACR Aix, épouse de René CLAVERIE, fils d'André CLAVERIE, Résistant maquis de Saint Antonin sur Bayon, **Jean-Paul CHINY**, Président, Les Amis de la Résistance, ANACR Marseille, **Auguste DELEUIL**, Résistant du maquis du Puy Saint Jean (Trets), **José GOTOVITCH**, Historien Académie Royale de Belgique, **Jean-Marie GUILLON**, Historien, **Robert LAZENNEC** Formateur pédagogique, **Robert MENCHERINI**, Historien, **Catherine MARTIN-ZAY**, fille aînée de Jean ZAY, **Hélène MOUCHARD-ZAY**, fille cadette de Jean ZAY, **Antoine PROST**, Historien de la pédagogie, Président de l'association nationale des Amis de Jean Zay, **Joe RONSMANS-DAVRAY**, Résistant, Engagé volontaire, débarquement de Provence, **André SAMAT**, neveu d'Albéric LAURENT, **Guy VAN OOST**, Pédagogue.